



VSPB · FSFP

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter  
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police  
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia

## Communiqué de presse

Lucerne, le 24 février 2018

# La commission juridique du Conseil national veut mieux protéger les membres des forces de police

**FSFP – Hier, la commission des affaires juridiques du Conseil national a clairement appuyé trois initiatives décisives appelant à aggraver les peines en cas de violence contre les forces de police. « Nous sommes heureux que les membres de la Commission aient vu qu’il était grand temps d’agir » déclare avec satisfaction la présidente de la FSFP Johanna Bundi Ryser, qui a ajouté : « nous apprécions grandement ce soutien aux policières et aux policiers. »**

Pendant leur travail, ils sont de plus en plus souvent victimes de violence et de menaces. Que ce soit le fait de criminels, de manifestants violents, de hooligans, d’émeutiers ivres ou simplement de citoyens mécontents, il arrive de plus en plus fréquemment que des policières ou des policiers finissent à l’hôpital après un engagement. En novembre 2009 déjà, la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police FSFP avait adressé aux Chambres fédérales une pétition «**Stop à la violence contre la police**». Durant ces dernières années, plusieurs initiatives parlementaires et cantonales ont été déposées pour améliorer la protection des policiers.

Hier, 3 initiatives visant à mieux protéger les membres des corps de police ont été discutées au sein de la commission des affaires juridiques du Conseil national. Les commissaires ont décidé que la discussion sur l’aggravation des peines pour violence et menaces contre les autorités et les fonctionnaires (art. 285 CPS) doit être menée. Par 20 voix contre 5, ils ont adopté les 2 initiatives parlementaires (identiques) déposées par les conseillers nationaux Marco ROMANO (PDC) et Bernhard GUHL (PBD). De plus, l’initiative cantonale présentée par Berne a été approuvée par 20 voix, 4 contre et 1 abstention. « Cette décision des commissaires est un signe que le Parlement prend au sérieux la protection de ceux et celles qui assurent la sécurité au quotidien » a déclaré la présidente de la FSFP qui a précisé : « nous attendons cet appui également lors des discussions dans les 2 chambres du Parlement ».

---

### Pour de plus amples informations :

- En allemand : Johanna Bundi Ryser, présidente de la FSFP, tél. 079 609 50 90
- En français et italien : Max Hofmann, secrétaire général de la FSFP, tél. 076 381 44 64